

# CULTURE EN DANGER : LE TEMPS DES ENGAGEMENTS !

« Les structures culturelles, en particulier celles du spectacle et du cinéma, ont été les premières touchées par des restrictions et fermetures liées à la crise sanitaire : le 4 mars prochain en sera le premier et triste anniversaire. Les artistes et techniciens intermittents du spectacle, les permanents de nos secteurs et nombre d'artistes-auteurs sont depuis privés d'une grande part de leurs activités et de leurs revenus.

Les mesures de soutien prises par le gouvernement et les collectivités territoriales, incontestables et indispensables depuis le début de la crise, n'ont cependant pas permis à une majorité des acteurs du secteur de voir compensées leurs pertes d'activités et leurs pertes économiques. La mise en œuvre de ces aides, a par ailleurs largement manqué de transparence et d'équité. À ce stade, l'emploi permanent a pu être préservé, mais l'activité partielle est intervenue minoritairement pour compenser les annulations de contrats des intermittents (14% au printemps dernier, moins de 4% en septembre, en déclin depuis). Des employeurs se voient par ailleurs refuser leurs demandes par l'administration alors que les contrats de cession ne sont pas honorés.

2021 est l'année de tous les dangers : budgets des collectivités territoriales en berne – ils sont les premiers financeurs de la Culture - et gouvernement qui réduit, mois après mois, son soutien au secteur culturel dont les restes à charge vont encore augmenter. Les perspectives de ressources propres pour l'ensemble des structures (billetterie pour les lieux et festivals, cession du droit d'exploitation pour les équipes artistiques) sont atones et les volumes d'emploi s'effondrent, aggravant le phénomène de précarité et de manque de visibilité. Une partie des artistes et techniciens intermittents du spectacle ont vu leur droit à l'assurance chômage prolongé jusqu'au 31 août 2021 et quelques mesurètes sont arrivées pour certains jeunes et une petite partie des artistes-auteurs et indépendants.

Le public s'est souvent fait entendre aux côtés des professionnels pour dire que "ce n'était pas une vie" d'être éloigné des œuvres et des artistes. Nos revendications pour la survie de nos entreprises et pour les professionnels qui travaillent avec elles sont celles d'un secteur important à la cohésion de notre société tout comme le champ du spectacle occasionnel primordial pour bon nombre d'artistes et techniciens.

Nos structures et nos salariés sont plongés dans le désarroi. Exsangues et épuisés, nous demandons à présent des décisions fermes et immédiates pour que soit permis à toutes celles et ceux qui exercent un métier culturel de pouvoir en vivre et non plus survivre, à savoir :

Une méthodologie de travail pour la réouverture dans un calendrier réaliste pour les lieux culturels, y compris ceux qui accueillent des pratiques en amateur, et un engagement sur la tenue des festivals et des spectacles occasionnels organisés dans le cadre des festivités populaires, nous permettant d'arrêter de naviguer à vue de quinzaine en quinzaine, au mépris de la santé physique et mentale des équipes.

Une réelle concertation sur un plan de relance réaliste et adapté pour accompagner la reprise d'activité qui ne pourra avoir lieu sans volontarisme et aides substantielles.

Un fonds pour l'emploi direct dédié au secteur culturel permettant un maintien du volume d'emploi (résidences de recherche ou de création, répétitions, actions de transmission, etc.), donc le maintien des compétences spécifiques à nos métiers, qui puisse aussi permettre de mener une politique volontariste d'inclusion des jeunes, et apporter un soutien à l'ensemble des artistes-auteurs et des indépendants de la culture ;

Un engagement sans tarder sur la prolongation de l'année blanche au-delà du 31 août 2021 pour tous les intermittents du spectacle ;

Une consolidation immédiate des organismes sociaux du secteur culturel (l'Afdas pour la formation professionnelle, le CMB pour la prévention et la santé au travail, la Caisse des Congés Spectacles, Audiens pour la santé et la prévoyance) durement touchés par l'absence de cotisations liée à l'effondrement du volume d'emploi. Ces droits sociaux complémentaires doivent être garantis ;

Faciliter l'accès au fonds de solidarité pour le rendre éligible à tous les artistes auteurs et mettre-en-place des mesures spécifiques telle qu'une indemnisation forfaitaire pour tous les artistes-auteurs d'un spectacle pour chaque date annulée depuis le 17 mars 2020, quand l'artiste-auteur n'a pas pu bénéficier d'un autre type d'indemnisation pour ces dates.

Une solution – qui s'est trop fait attendre – à l'impossibilité pour certains salariés et artistes-auteurs d'ouvrir des droits à un congé maternité ou un congé maladie, proprement discriminatoire, alors que l'égalité entre femmes et hommes doit être un combat encore plus actif en période de crise.

Les choix politiques dans cette période sont difficiles, nous le savons. Néanmoins, nous ne pouvons souscrire à des décisions qui réduiraient à néant l'idée même de politiques culturelles, de tentatives de déploiement vers tous les publics qui sont loin d'être achevées. L'exercice des droits culturels que constituent la liberté de création, l'accès du plus grand nombre aux œuvres de l'esprit et la citoyenneté active est indissociable du pacte républicain

La Culture est un bien commun.

Elle est partout. Elle ouvre des voies, offre des perspectives, appelle à réfléchir sur soi, sur les autres, sur le monde. Elle est un espoir.

Nous allons la défendre. Nous ne voulons plus d'effets d'annonce, nous voulons des engagements ! Notre volonté d'exercer nos métiers et d'en vivre est aussi celle de maintenir le dialogue avec le public.

Le 4 mars, tous les acteurs du monde culturel seront à nouveau mobilisés !

»

*Paris, le 25/02/2021*

---

**APPEL UNITAIRE A LA MOBILISATION JEUDI 4 MARS 2021**

**[www.culture4mars.fr](http://www.culture4mars.fr)**

**Tous les rendez-vous : [ICI](#)**

